**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service pénitentiaire

## Le Canton renforce sa stratégie pour la réinsertion des personnes détenues

**Le Service pénitentiaire (SPEN) harmonise et renforce sa politique de réinsertion en milieu carcéral afin de mieux préparer la sortie des personnes détenues tout en accentuant la lutte contre la récidive. Développée dans le cadre d'une démarche innovante et participative, la stratégie réinsertion 2030 mise sur de nouvelles prestations d'accompagnement et de formation ainsi que sur la création d'infrastructures pénitentiaires pensées pour la réinsertion.**

Le Canton renforce son action dans le domaine de la réinsertion des personnes détenues, un pilier essentiel de la politique pénitentiaire. La nouvelle stratégie 2030 vise à la fois le maintien du lien vers l'extérieur durant la détention et une meilleure préparation à la sortie. Elle se développe sur trois volets : le développement des outils et des prestations d'accompagnement et de formation, la création d'infrastructures pénitentiaires pensées pour la réinsertion, ainsi que le renforcement de la coordination interne.

Convaincu qu'une réinsertion qui porte ses fruits doit être ancrée dans les réalités du terrain, le SPEN a impliqué à la fois les collaborateurs et les personnes détenues dans l'évaluation des besoins. Une vaste enquête a ainsi permis de confirmer la nécessité de renforcer cet axe essentiel de la politique carcérale afin que chaque individu en détention puisse (re)trouver une place dans la société. Il est ainsi prévu de travailler sur les compétences sociales, le travail sur le délit, la formation et la préparation à la sortie. Le Canton continue par ailleurs de développer la justice restaurative en partenariat avec le Swiss RJ Forum et l'association pour la justice restaurative en Suisse (AJURES).

### Nouvelles mesures et infrastructures adaptées

Parmi les principales nouveautés mises en place, le « Programme individuel » doit accompagner la personne détenue tout au long de son parcours carcéral et ainsi offrir une meilleure continuité entre les établissements, et ce dès les premiers jours que ce

soit en exécution de peine ou en détention avant jugement. En parallèle, le SPEN développe ses ateliers de production autour d'activités utiles et formatrices. De nouveaux cours sur les compétences sociales et transversales ainsi que des formations visant à réduire la fracture numérique sont également déployés depuis cet automne.

La stratégie réinsertion s'appuie également sur des infrastructures pensées pour la formation, la socialisation et le maintien du lien avec l'extérieur. La stratégie réinsertion 2030 prévoit des adaptations de l'existant (future cellule numérique) ainsi que de futures constructions dotées d'espaces dédiés à la réinsertion, comme c'est le cas des projets de la Nouvelle Colonie et de la prison des Grands-Marais. Il s'agit d'une priorité du Conseil d'Etat inscrite au programme de législature 2022-2027.

Dans le souci de mettre en œuvre cette politique de manière harmonisée et sur l'ensemble des établissements, le SPEN a renforcé la coordination dans ce domaine avec la création de postes dédiés dans chaque établissement pénitentiaire et, en novembre 2023, la nomination d'une cheffe de service adjointe chargée de la réinsertion.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 01 février 2024

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat
DJES, Raphaël Brossard, chef du Service pénitentiaire

**TÉLÉCHARGEMENT(S)**